

Vous recherchez des fonds pour mener votre projet de recherche scientifique ?

En 2024, A.I.R. Partenaire Santé soutiendra financièrement les projets les plus pertinents.

Voici les étapes du processus de financement :



Dépôt de dossier



Instruction du dossier par la commission



Décision du Conseil d'Administration



Signature d'une convention tripartite



Envoi de la convention à l'autorité compétente pour déclaration ou autorisation préalable
(article L.1453-7 du code de la santé publique)



Virement des fonds au commencement du projet



Remise d'un abstract en fin de projet

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.airpartenairesante.fr
rubrique : actions associatives / Conseil Scientifique.



Votre dossier de candidature complet doit être adressé à A.I.R. Partenaire Santé
AVANT LE 15/04/2024
et exclusivement par e-mail à l'adresse :
boursederecherche@airpartenairesante.fr



A.I.R. Partenaire Santé - Prestataire de santé à domicile

Siège social - 8 rue de la Haye Mariaise
CS 95458 - 14054 Caen Cedex 4

Antenne - Bourg-Achard
218 rue des artisans
27310 Honguemare-Guenouville

Tél : 02 31 15 55 00 **Fax :** 02 31 15 55 05
Mail : contact@airpartenairesante.fr
Site web : www.airpartenairesante.fr

Association Loi 1901 à but non lucratif



Financement de votre
Projet de Recherche
Scientifique

APPEL
À PROJET
SCIENTIFIQUE

2024

SOUTIEN À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



DÉPÔT DE DOSSIER PAR VOIE
ÉLECTRONIQUE AVANT LE

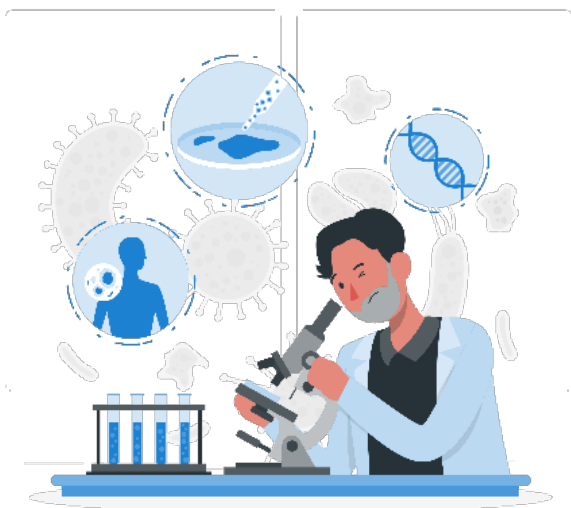
15/04/2024

www.airpartenairesante.fr

A.I.R PARTENAIRE SANTÉ, structure à but non lucratif apporte annuellement depuis 2009 son soutien aux professionnels de santé et à la recherche en finançant des travaux scientifiques.

À ce jour, l'engagement d'A.I.R. Partenaire Santé au financement d'études scientifiques s'élève à **691 584,53 €**.

Une commission fournit un avis sur les aspects scientifiques du projet, expertise les candidatures reçues et propose au Conseil d'Administration l'affectation des ressources qu'elle juge adaptée.



Quelles sont les conditions de validation du dossier ?

Pour être éligible, le projet de recherche ou la bourse d'étude :

- Est porté par un étudiant, médecin, scientifique normand, professionnel de santé, **ou est réalisé dans un laboratoire de recherche labellisé** (Université, INSERM, CNRS, CEA, INRA) ou Service hospitalier d'un Etablissement de Santé **public** de Normandie avec l'accord du Chef d'Etablissement, de Service ou de laboratoire.
- Porte sur les pathologies prises en charge par l'Association : Les maladies respiratoires, le diabète et celles liées à la nutrition.
- Inclut le CV du candidat avec ses coordonnées complètes, son numéro RPPS/Adeli, le descriptif de l'équipe de recherche et ses publications des 5 dernières années, le résumé (**15 pages maximum**) du projet de recherche, la lettre de recommandation du Chef d'équipe.
- Inclut le montant du financement sollicité, détaillé par poste de dépense. Ce financement devra être versé soit sur un compte associatif, soit sur une UF hospitalière, soit directement à un organisme de recherche EPST ou Université qui le gèrera pour le compte du demandeur (statuts – KBIS à joindre au dossier).
- Est soumis à autorisation ou déclaration préalable selon le montant attribué auprès de l'autorité compétente (ARS ou Conseil de l'Ordre concerné)

Pour les demandes **EN DEHORS DE LA REGION**, il faudra, **DE PLUS**, que le projet :

- N'excède pas 12 mois
- Soit porté par un étudiant, médecin hospitalier, ou scientifique bénéficiant d'un poste (*même non statutaire*) à son retour dans un établissement hospitalier public ou laboratoire statutaire de Normandie (*lettre d'engagement du chef d'établissement ou de laboratoire*).

En cas de co-financement l'association devra en être informée et une justification sera demandée.

INFORMATION

Selon le décret n°2020-730 du 15-06-2020 et des arrêtés du 7-08-2020 en application des articles L.1453-6 et L.1453-8 du code de la santé publique, tout versement est préalablement soumis à déclaration ou autorisation auprès de l'autorité compétente.